

La Fédération des producteurs maraîchers du Québec (FPMQ) est une organisation démocratique qui représente et défend les intérêts des producteurs, appuie la recherche et le développement technologique, facilite l'accès aux marchés et fait la promotion des productions maraîchères et de petits fruits.

La FPMQ est également une association qui coopère au développement du secteur maraîcher avec, entre autres :

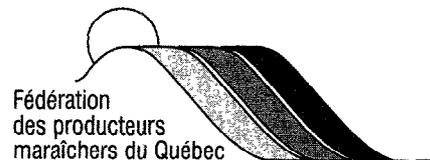
- le Conseil canadien de l'horticulture (CCH)
- le Conseil québécois de l'horticulture (CQH)
- le comité consultatif du CRDH St-Jean-sur-Richelieu
- la Table filière maraîchère et de petits fruits (MAPAQ)
- l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA)
- le Conseil des productions végétales (CPVQ)
- Gestion-Qualité : Fruits et légumes Inc. (GQFL)
- Agri-Travail
- l'Institut québécois des ressources humaines en horticulture (IQRHH)
- Phytodata

Activités et services :

- Paiements anticipés
- Info-Prix Fruits et Légumes
- La Semaine Horticole
- Éditeur de PRIMEURS, le média de l'actualité maraîchère au Québec

Le 16 décembre 2003

Dockets Management Branch  
Food and Drug Administration  
5630 Fishers Lane (Room 1061)  
Rockville, Maryland 20852



9917 '03 DEC 24 12:56

**OBJET: Demande de modification des critères relatifs au préavis**

Madame, Monsieur,

La Fédération des producteurs maraîchers du Québec tient à vous souligner son inquiétude face au « préavis » découlant de la *Public Health Security and Bioterrorism Preparedness and Response Act of 2002*.

La loi prévoit l'obligation que soit fourni un préavis (*prior notice*) à la Food and Drug Administration (FDA) avant l'expédition de produits alimentaires vers les États-Unis.

La quantité d'informations requises dans le préavis est considérable. Il faut entre autres fournir l'identification du produit alimentaire à importer, soit son numéro de code complet de la FDA, ses noms de marques (*trade names*), s'ils diffèrent de son nom usuel, les quantités à importer, du plus petit emballage aux plus grands conteneurs, ainsi que ses autres codes ou numéros de lot, si applicables.

**Ce que la FPMQ demande :**

En raison du nombre important de chargements mixtes (*mix loads*) dans son secteur, la Fédération des producteurs maraîchers du Québec estime qu'il serait préférable qu'un seul préavis par chargement (et non par produit) soit exigé. Il arrive qu'une remorque puisse contenir près d'une dizaine de fruits et légumes différents. Produire un nombre aussi important de préavis constitue, à notre avis, une perte de temps et d'énergie pour les entreprises ciblées.

En espérant que ces commentaires pourront être pris en considération, veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Louise Tardy, agr.  
Directrice générale

c.c. Robert Bouchard AAC  
Monique Trudel MAPAQ  
Carole Fortin AQDFL  
Anne Fowley CCH  
Marie-Ève Bourdeau UPA  
André Turenne AJMQ

2002 N-0278

C276

G:\Dossiers politiques\Bioterrorisme\FDA lettre.doc

Maison de l'UPA, 555, boulevard Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Téléphone : (450) 679-0530, poste 8282

Télécopieur général : (450) 679-2375 - Télécopieur paiements anticipés : (450) 679-5595